

2^{ème} SOUS COMITE LOCAL DE CONCERTATION PROJET PECHE A PIED DE LOISIR

30 septembre 2014

Personnes présentes :

Guy DENIER (Conseiller Communautaire délégué au Développement Durable et à l'Agenda 21 de la CDA La Rochelle)
Mme AOUACH-BAVEREL (Adjointe au Maire de La Rochelle)
Guillaume VIVION (service Santé Publique Hygiène Environnement VLR)
M BRIAND (Conseiller municipal d'Aytré)
Jean-Claude BROSSARD (service développement durable d'Aytré)
Pascale DAVID (Adjointe au Maire d'Angoulins/Mer)
Christiane STAUB (Adjointe au Maire de Châtelailon-Plage)
Eve AGEORGES (service mer et littoral de Châtelailon-Plage)
Aurélié MILIN (Adjointe au Maire de Marsilly)
M DRUAUD (conseiller municipal de Marsilly)
Anne CLEMENT-THIMEL (conseillère municipale de Nieul/Mer)
M RICHARD (chargé de l'évènementiel - Mairie d'Esnandes)
Philippe SAUSSIEAU (cultures marines et pêches - DDTM17)
Pierre LUSTEAU (ARS)
Richard COZ (Agence des Aires Marines Protégées)
Isabelle LANDRIAU (association ECOLE de la mer)
Adrien PRIVAT (CPIE Marennes-Oléron)
Marianne JUIN (service environnement CDA La Rochelle)
Jean-Marie GRELLIER (mission Europe CDA La Rochelle)
Mylène MAZZOCCO (services eaux et assainissement CDA La Rochelle)

Absentes :

Mairie de l'Houmeau
Mairie d'Yves

Diffusion :

Communes non littorales de la CDA
3 Offices du tourisme
Maison de la Baie du Marais Poitevin - Esnandis
Université de LR - laboratoire LIENS
Comité régional de la conchyliculture
Fédération de l'hôtellerie de plein air
Association les amis du Port des Boucholeurs
Association amis du Port des Boucholeurs
Nature Environnement 17

Présentation du projet Pêche à Pied de loisir (PAPL) :

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA) a présenté le projet aux nouvelles équipes municipales, membres du sous-comité de concertation (*voir présentation*).

Précisions et échanges :

Sites de pêche retenus sur le territoire

- 23 sites de comptage des pêcheurs à pied sur les communes littorales hormis la commune d'Yves qui est peu concernée par cette pratique ;
- 6 sites pour les actions d'enquêtes et de sensibilisation auprès des pêcheurs :
 1. pointe du Chay à Angoulins/Mer
 2. le rocher du Florin et la plage d'Aytré
 3. les Boucholeurs à Châtelailon-Plage
 4. Besselue à La Rochelle (derrière la maison du département)
 5. Lauzières et la pointe de Digolet à Nieul/Mer
 6. Sud Minimés à La Rochelle

Ces sites ont été retenus selon différents critères (*voir présentation*). Cependant, il s'avère que certains se situent dans des zones interdites à la PAPL. Une information sur les risques sanitaires sera transmise aux pêcheurs lors des enquêtes de terrain.

Documents d'information et de communication :

Chaque commune littorale est répartie avec :

- 5 affiches format A3
- 30 réglottes

Des dépliants seront fournis ultérieurement à l'ensemble des communes de la CDA et aux partenaires.

Des panneaux d'information seront fournis aux communes concernées par les 6 sites. L'installation des panneaux se fera à leur charge.

Les fichiers informatiques seront disponibles auprès des communes qui souhaitent faire fabriquer des panneaux (pour celles qui n'en n'ont pas ou en souhaitent plusieurs).

Actions de sensibilisation sur le territoire

L'association ECOLE de la Mer est chargée des actions de terrain sur le territoire de la CDA. Elle a présenté le bilan des comptages et des différentes enquêtes déjà réalisées (*voir présentation*).

Salubrité-règlementation

L'ARS a prévu de revoir le réseau de suivi des sites de pêche à pied.

La DDTM pense qu'il faut revoir certains arrêtés.

Une réunion de travail aura lieu courant décembre entre l'ARS, la DDTM, la CDA, le CPIE Marennes-Oléron, l'Agence des Aires Marines Protégées et l'ECOLE de la mer. Si d'autres personnes souhaitent y participer, merci de nous le faire savoir par retour de mail.

Il existe un cadastre officiel des parcs ostréicoles sur le site de la DDTM. Les professionnels ont le devoir de baliser leurs parcs.

Prochaines échéances :

Prochain sous-comité local de concertation au printemps pour préparer la nouvelle saison et organiser le colloque national 2015 qui se déroulera dans les locaux de la CDA. Il associera les partenaires, destinataires de ce document.

Des formations de médiateurs seront organisées en 2015 (3 demi-journées) et en 2016 (1 demi-journée). Elles ciblent les écoles, les associations d'éducation à l'environnement, les offices de tourisme et les hébergeurs.

⇒ *Merci de nous faire savoir quelles structures pourraient être intéressées sur votre commune. Nous vous communiquerons les dates dès qu'elles seront définies.*

⇒ Afin de d'organiser la mise en place et le suivi du projet, la CDA demande à avoir des personnes contacts dans les communes concernées, un élu et un agent.

DOCUMENTS ANNEXES

- Feuille d'émargement
- Présentation de la CDA
- Présentation de l'ECOLE de la mer
- Relevé de conclusions du 1^{er} sous-comité local de concertation du 19/12/13
- Compte-rendu du 1^{er} comité local de concertation à l'échelle des Pertuis et de l'estuaire de la Gironde du 20/06/14
- Fichiers informatiques des réglottes et des affiches